

PARLONS DE VOUS

Services aux partenaires

Si l'on vous a informé que vous avez une infection transmissible sexuellement (ITS) et/ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), votre fournisseur de soins de santé ou une personne du programme de Services aux partenaires du ministère de la Santé (New York Department of Health, NYSDOH) de l'État de New York discutera avec vous de la transmission et de la prévention de la maladie. On vous posera des questions sur vos partenaires sexuels qui peuvent avoir été exposés à l'infection. Si vous consommez de la drogue, on vous posera des questions sur vos pratiques de partage d'aiguilles et de partenaires sans porter de jugement ni jeter le blâme sur qui que ce soit.

Que sont les Services aux partenaires (Partner Services, PS)?

Les Services aux partenaires sont un programme du ministère la Santé gratuit, confidentiel et volontaire qui aide à mettre en lien les personnes ayant reçu un diagnostic d'ITS et/ou de VIH à leurs partenaires pour que ces derniers puissent être testés, traités, recevoir des soins médicaux, des interventions de prévention et/ou d'autres services de soutien appropriés afin d'améliorer les résultats concernant leur santé et réduire le risque de transmission subséquente. Le personnel des Services aux partenaires travaille avec les personnes atteintes de syphilis, gonorrhée, chlamydia, mpox (appelée antérieurement variole simienne), VIH et/ou syndrome de l'immunodéficience acquise (SIDA). Le personnel des Services aux partenaires peut offrir un soutien, orienter les patients/partenaires vers des services de dépistage de la maladie et de traitement, de même que fournir de l'information sur la façon de protéger votre partenaire sexuel et/ou de partage d'aiguille et vous contre l'infection.

Pourquoi devrais-je participer?

Il peut être troublant d'apprendre que vous avez une IST et/ou le VIH. Certaines personnes peuvent ressentir de la colère, de la peur, de l'embarras ou de la honte. Décider de la façon d'informer vos partenaires est un autre problème avec lequel vous devez composer et qui peut aussi s'avérer difficile. Peu de gens se sentent à l'aise de parler de leur vie sexuelle ou de leur consommation de drogue. Toutefois, lorsque vous avez une ITS et/ou le VIH, il est très important de parler aux Services aux partenaires parce qu'ils peuvent vous aider à informer vos partenaires discrètement, de manière privée et confidentielle. Lorsque des personnes savent qu'elles ont été exposées à une infection et se font tester et traiter, cela contribue à réduire la propagation de la maladie et à favoriser la santé dans la communauté.

Vous vous demandez peut-être : « Pourquoi devrais-je m'en soucier? »

- À part la possibilité pour vous d'être infecté de nouveau, les autres personnes qui ont des relations sexuelles avec vos partenaires ou qui partagent avec eux ou elles des aiguilles ou du matériel d'injection de drogue peuvent également devenir infectées. Si votre partenaire n'est pas traité, la maladie peut être transmise à d'autres personnes, même d'une femme enceinte à son bébé pendant la grossesse ou à la naissance.
- Certaines ITS ne présentent pas de symptômes, mais elles peuvent causer de graves problèmes de santé si elles ne sont pas traitées. Les symptômes du VIH peuvent prendre plusieurs années avant d'apparaître. Un diagnostic et un traitement précoces d'une ITS et/ou du VIH peuvent signifier de vivre plus longtemps et en meilleure santé.
- Après le choc initial, de nombreuses personnes qui ont été contactées par les Services aux partenaires sont contentes d'avoir été informées d'une exposition à une infection. Elles sont alors en mesure d'être testées, traitées, de recevoir d'autres services, et de prendre soin d'elles-mêmes tout en prévenant la propagation de l'infection à d'autres dans la communauté.
- Si vous avez une ITS et/ou le VIH, vous pouvez parler dès maintenant aux Services aux partenaires et vous pouvez les contacter à l'avenir si vous avez de nouveaux partenaires qui ont besoin d'être informés au sujet d'expositions possibles.

« J'ai ressenti un choc et de la colère lorsqu'une personne du ministère de la Santé s'est présentée chez moi, mais j'ai surmonté mon embarras initial et j'ai passé le test de dépistage. Je ne saurai jamais qui a donné mon nom, mais c'était la bonne chose à faire. »

Types d'assistance offerte par les Services aux partenaires :

- **Avis anonyme de tierce partie**

Une personne du ministère de la Santé avise vos partenaires de l'exposition à une ITS ou au VIH en utilisant les enseignements que vous lui fournissez. L'avis de tierce partie (Third-Party Notification) peut aussi être donné par Internet et/ou par le biais d'applications de réseaux sociaux par le personnel des Services aux partenaires. Votre nom et votre identité ne sont jamais révélés à vos partenaires. Ces derniers seront informés uniquement de leur exposition à une ITS et/ou au VIH; on leur fournira des options de dépistage et de traitement pour l'exposition à la maladie.

- **Double divulgation**

Vous avisez vous-même votre partenaire avec l'aide du personnel des Services aux partenaires. Les Services aux partenaires vous accompagneront dans tout le processus et pourront répondre aux questions que pourrait avoir votre partenaire. Cette méthode peut être très efficace puisqu'il est possible que vous ne possédiez pas tous les faits ou renseignements sur l'exposition pour orienter votre partenaire vers des options de dépistage et de traitement.

- **Autodivulgation**

Vous avisez vous-même vos partenaires et les invitez à passer un test de dépistage et à recevoir des services de traitement. Les Services aux partenaires vous aident à planifier et à vous exercer à ce que vous allez dire. Certaines personnes préfèrent cette méthode, mais elle ne protège pas votre identité. Vous pourriez avoir à composer avec des réactions négatives de la part des personnes à qui vous avez révélé cette information. Bien que vous ayez de bonnes intentions pour le faire, certaines choses peuvent se produire; le moment peut être malvenu; vous ne voyez peut-être plus ce partenaire ou dans le cas contraire, il est possible que vous ne trouviez pas les mots pour annoncer la nouvelle. Si vous n'arrivez pas à aviser vous-même vos partenaires, les Services aux partenaires et vous pouvez réviser le plan et le personnel des Services peut contacter vos partenaires à votre place.

« Je voulais lui dire... mais j'ai perdu mon courage et je n'ai pas pu le faire. »

Nous jouons tous un rôle dans l'élimination des ITS et du VIH.

Les Services aux partenaires peuvent vous aider. Contactez le programme de Services aux partenaires du ministère de la Santé de l'État de New York (New York State Health Department Partner Services Program):

Région de Long Island	1 800 462-6786
Région de New Rochelle	1 800 828-0064
Région de Capital District	1 800 962-5065
Région de Central New York	1 800 562-9423
Région de Rochester	1 800 962-5063
Région de Buffalo	1 800 962-5064

Les numéros de téléphone locaux du ministère de la Santé et des renseignements supplémentaires sont accessibles à health.ny.gov/partnerservices.

